

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 6 janvier 2026 portant radiation du corps des attachés économiques

NOR : ECOT2536494A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion portant titularisation dans le corps des directeurs d'hôpital (1^{er} grade) et affectation en qualité de directeur adjoint du centre hospitalier intercommunal Marmande-Tonneins (Lot-et-Garonne) à compter du 1er janvier 2026 ;

Arrête :

Article 1^{er}

À compter du 1er janvier 2026, Monsieur Guillaume PRIGENT, attaché économique, 6ème échelon (IB 611 - IM 518), en détachement auprès de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), du 01/01/2024 au 31/12/2025, est radié du corps des attachés économiques sur sa demande.

Article 2

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente. La juridiction administrative compétente peut être saisie par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 6 janvier 2026

Pour le Ministre,
Pour le Secrétaire général par intérim,
Et par délégation,

Stéphanie RICHERT
Cheffe du pôle des agents de catégorie A
du Centre de Services des Ressources Humaines (CSRH)
Secrétariat Général du MEFSIEN